



## DEFINITION

CT FLON est une graisse universelle Extrême Pression propre, au TEFLON®.

## MODE D'EMPLOI

Nettoyer les pièces et retirer au maximum les dépôts de l'ancienne graisse avant l'application de la CT FLON.

## CARACTERISTIQUES

Savon :	Lithium
Couleur :	Ivoire
Température d'utilisation :	-20 à +140°C
Point de goutte (NFT 60-102) :	180°C
Grade NLGI :	2
Pénétration travaillée (NFT 60-132) :	265-295
Test de soudure 4 billes :	> 315kg (ASTM D 2596)



## DOMAINE D'APPLICATION

CT FLON est particulièrement indiquée lorsque l'on souhaite diminuer le coefficient de friction dans les cas suivants : Roulement à billes, aiguilles et rouleaux, paliers, articulations, matériel de chantier et de travaux publics, engins de manutention et de transport, et tous mécanismes délicats nécessitant l'utilisation d'un lubrifiant améliorant le frottement.

## EMBALLAGES

Seau 5 kg	réf. 3607S1	x1
Boîte 1 kg	réf. 3607B7	x6
Cartouche 400 g	réf. 3607C4	x12
Aérosol 650 ml	réf. 4607A4	x12

ORAPI ® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI ® n'assume aucune responsabilité quant : à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI ® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI ® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.